



LA DÉCADE

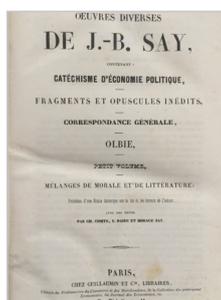
LA LETTRE DU CERCLE JEAN-BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

Il nous l'avait bien dit

février 2020

Sans tout savoir de l'économie il est nécessaire d'en bien comprendre les idées fondamentales.



Jean Baptiste Say a été nommé professeur au Collège de France en mars 1831. La création de cette première chaire d'Économie politique s'était fait longtemps attendre. Mais déjà la santé de Say était fortement altérée puisqu'il mourut l'année suivante. Dans son discours d'ouverture, Say insiste sur la distinction des lois politiques et des lois économiques, parfois confondues au XVIII^e siècle : l'isolement des lois économiques doit permettre leur bonne compréhension et de bien les mettre au service de la société.

« Pourquoi dans l'Économie telle qu'on la conçoit maintenant ne comprend-on pas la politique pure, l'organisation constitutionnelle des États et des pouvoirs ? C'est parce que les sciences s'étendent en se perfectionnant. « Notre âme s'élargit, dit Montaigne, d'autant plus qu'elle s'emplit ». Mais notre tête n'a qu'une certaine dose de facultés, notre temps est borné, et quoiqu'on ait perfectionné les méthodes, et qu'on est réduit à l'essentiel ce qu'il convient d'apprendre, de loger dans la mémoire des hommes, il est nécessaire de circonscrire, de classer nos connaissances, pour qu'elles ne fassent pas de confusion entr'elles, pour que tout homme instruit puisse prendre les principes fondamentaux de toutes, et ne suivre, jusque dans ses dernières recherches, que celles qu'exige spécialement la profession qu'il a embrassée.

Si nous voulions apprendre tout ce qui se tient, tout ce qui s'enchaîne, nous voudrions tout savoir, car il n'est aucune science qui n'ait des points de contact avec une autre, et, de proche en proche avec toutes les autres. L'Économie a des rapports avec la politique pure, puisque la liberté d'industrie dépend jusqu'à un très haut point de la liberté du commerce et de la sécurité des propriétés, qui ne peuvent être assurées que sous un régime libéral. Nos relations avec l'industrie étrangère dépendent de notre droit international et de nos relations diplomatiques. D'un autre côté l'Économie, d'après les théories de la production, est intimement liée à la situation de nos arts utiles qui eux-mêmes dépendent tout à fait de nos connaissances en chimie et en mécanique. De sorte que de proche en proche, l'étude de la diplomatie a des rapports avec l'étude de la chimie et de la mécanique. Qui oserait néanmoins avancer que l'on ne peut être ambassadeur à moins de savoir jusque dans ses détails la technologie d'un seul art comme celui de faire des épingles !

L'ambition de tout homme raisonnable ne saurait être de tout savoir mais de savoir bien la chose dont on juge à propos de s'occuper. Sur tout le reste, il suffit de posséder les idées fondamentales. Mais il faut que les idées fondamentales que l'on acquiert soient justes et entièrement conformes à la vérité. »

« Discours d'ouverture du cours d'économie politique au Collège de France, année scolaire 1831-1832 » in œuvres diverses 1848.

Analyse économique

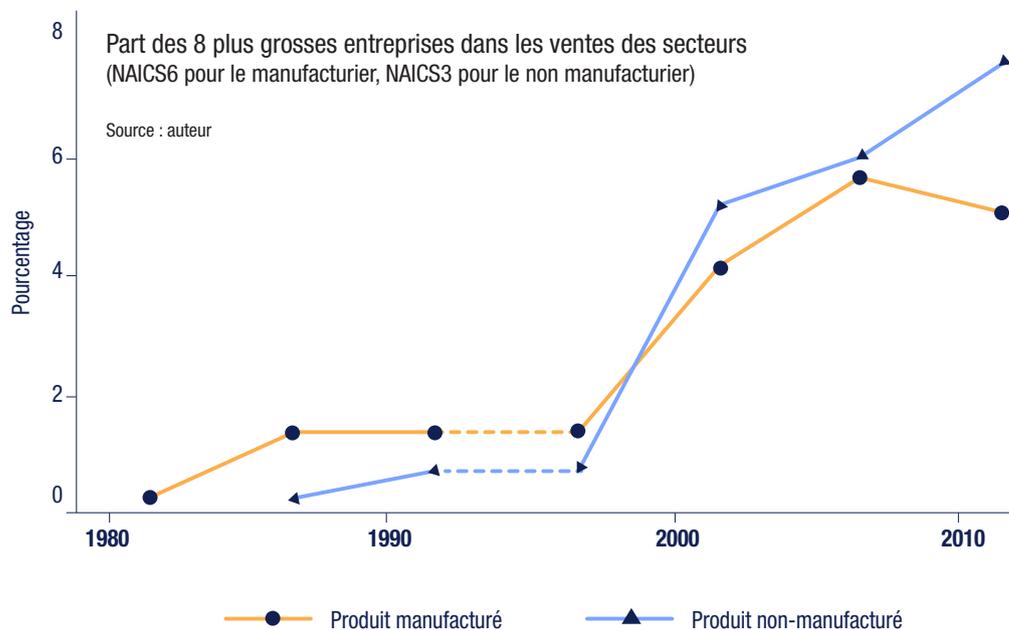
février 2020

Les États-Unis sont-ils encore la patrie du libre-commerce ?

Thomas Philippon fait partie de ces brillants économistes français exilés aux États-Unis. Présent outre-Atlantique depuis plus de vingt ans, il a pu voir l'économie américaine changer. Étonné de trouver aux États-Unis des prix très inférieurs aux prix français pour tout un tas de biens et services en 1999, il s'étonne aujourd'hui : comment l'inverse est-il devenu vrai en l'espace de vingt ans ? En bon économiste, il a cherché à trouver les raisons. Dans *The Great Reversal : how America gave up on free markets*, ouvrage publié en novembre dernier aux États-Unis, il expose ses conclusions, largement étayées par des données quantitatives.

Verdict : les États-Unis ne sont plus un pays libéral. Non que l'étatisme se soit développé, mais bien parce que le capitalisme américain a réussi à s'affranchir de l'esprit du libéralisme en restreignant la concurrence.

Comme beaucoup de jeunes économistes, Thomas Philippon est davantage intéressé par une économie très empirique, fondée sur l'exploitation d'un maximum de données, que par l'idéologie. La première partie de son livre consiste donc à établir cette baisse de la concurrence en montrant comment l'activité s'est concentrée entre un certain nombre d'acteurs dans divers secteurs et comment la concurrence s'est faite moins vive sur les vingt dernières années. Il constate en effet que dans un certain nombre de secteurs, les mesures traditionnelles de concentration ont augmenté. Plusieurs observations font état d'une sorte de consolidation des positions établies : les parts de marché sont devenues stables dans le temps, le nombre de créations d'entreprises dans différents secteurs a eu tendance à baisser.



Par ailleurs, d'autres évolutions tendent à confirmer les impacts théoriques d'une baisse de la concurrence. Les profits ont augmenté et cela a été d'autant plus le cas dans les secteurs qui ont connu la plus grande concentration. Parallèlement les entreprises ont réduit leurs investissements. On peut ainsi lier des tendances lourdes comme l'augmentation des inégalités ou la moindre croissance de la productivité à cette question de moindre concurrence.

Les lois de l'économie ne suffisent pas à expliquer ce mouvement : c'est une question politique. Historiquement, les États-Unis ont toujours été le pays le plus avancé dans la politique de la concurrence. Cela a commencé dès la fin du XIXe siècle pour connaître un nouvel âge d'or à la fin des années 70 et dans les années 80 avec la dérégulation de secteurs comme le transport aérien ou les télécommunications. Dans ces derniers cas, les gains de pouvoir d'achat pour les consommateurs ont été massifs. L'antitrust était alors une conviction partagée par les républicains et les démocrates, en fait une question de principe. Les idées qui ont contribué au repli de la politique de la concurrence ont émergé dans les années 70, avec les travaux de Robert Bork et de l'économie de Chicago. Ceux-ci ont mis au cœur de l'analyse de la concurrence la question de l'efficacité économique. Mais celle-ci reste compliquée à mesurer...

Ce changement d'attitude a été amplifié par le poids croissant de l'argent, et donc des donations, dans la vie politique américaine. Reprenant l'analyse de Luigi Zingales que nous évoquions dans [la décade de septembre 2017](#), les Gafa et les Medicis, Philippon illustre combien les entreprises influencent la politique et notamment celle de la concurrence. Sous influence, la régulation peut servir avant tout à limiter le nombre de nouveaux entrants dans un secteur d'activité. Malheureusement, ces liens divers et complexes entre les entreprises et les dirigeants politiques sont parfois opaques et les données sont donc beaucoup moins disponibles. Mais là aussi, on peut constater que les donations en provenance d'entreprises viennent principalement des secteurs à risques réglementaires.

Paradoxalement l'Europe s'en sort beaucoup mieux. L'indépendance relative des institutions européennes vis-à-vis des pouvoirs nationaux, présente dès le début quand il s'est agi de mettre en commun les ressources du charbon et de l'acier -secteurs où les gouvernements étaient toujours intervenus abondamment- a débouché avec le marché unique sur un contrôle de la concurrence plus solide et sur une meilleure protection des consommateurs. C'est aussi le cas pour leurs données.

L'utilisation des données par les géants de l'internet ainsi que leur capacité à acquérir rapidement tout concurrent émergent leur permettent de consolider leur position. Ce dernier point est d'ailleurs une des principales leçons du livre. Un secteur peut devenir plus concentré parce que certaines évolutions, par exemple l'innovation exceptionnelle d'un acteur, le justifient. L'essentiel est de préserver la capacité de nouveaux acteurs à entrer dans son marché. C'est donc un livre très important que celui de Thomas Philippon car à l'heure où de nombreuses voix s'élèvent pour résoudre une bonne partie des problèmes de nos économies par un plus grand contrôle étatique, il rappelle qu'une saine et vraie concurrence est souvent le meilleur moyen d'assurer un fonctionnement efficace des économies.

Reçu 10/10

février 2020

*« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)*

Le dynamisme de la création d'entreprises et d'emplois privés en France

Si l'Insee recense la création de plus de 900 000 sociétés en France en 2019, chiffre record, il faut en expurger un grand nombre qui ne correspondent pas à de véritables entreprises, comme la plupart des sociétés civiles par exemple. En réalité c'est plutôt le nombre 308 000 sociétés commerciales qu'il faut retenir, principalement sous forme de S.A.S (société par actions simplifiée, à hauteur de 60%) et de S.A.R.L (société à responsabilité limitée). L'attrait de la S.A.S a été renforcé par la loi Pacte qui allège certains dispositifs contraignants comme le recours aux commissaires aux comptes en dessous d'un seuil relevé, ce qui nous aligne enfin sur les normes européennes.

En parallèle il faut souligner le dynamisme des créations d'emplois dans le secteur privé qui progressent -modestement- de 1.1% en 2019 en dépit d'une croissance anémique au quatrième trimestre sous l'effet des grèves notamment. 210 000 emplois ont en effet été créés l'an dernier par le secteur privé qui permet ainsi au taux de chômage de baisser autour de 8.3% en France métropolitaine ; rappelons qu'il s'établissait à 9.3% début 2017 après avoir culminé à 10.3% en 2015, contre un plus bas à 6.7% fin 2007.

Pas de quoi fanfaronner quand même, mais assez pour se rassurer un peu au regard de la « crise sociale » qui fait la une des médias, qui remplit encore quelques rues et qui souligne surtout la division de la France entre ses producteurs ou entrepreneurs et les autres...

Collé 0/10

février 2020

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

Systeme U : Pas fier et trompeur



Sans doute en vous promenant avez-vous découvert, sans y prêter garde, la dernière campagne de publicité de Systeme U sur les abribus ou autres supports d'affichages de nos villes.

Accompagné du mal formulé « Nous nous laissons dicter par le cours des saisons pas par celui de la bourse » ou du gentil marxisant « Chez nous les patrons côtoient la brume des champs, pas les nuages des gratte-ciels », voilà quelques slogans opportunistes visant à faire passer le noble métier d'épicier en œuvre de bienfaisance.

La grande distribution alimentaire française est opérée par deux principaux modèles :

1) Les intégrés : groupes Carrefour, Casino (cotés en bourse) ou Auchan (non coté), issus de familles fondatrices des années 60 qui s'organisent autour de plusieurs enseignes et plusieurs formats (hypers-supers-proximité-internet). Comme toute entreprise ces groupes ont des actionnaires qui sont rémunérés par les dividendes et la croissance. Le passé boursier récent a souligné les difficultés stratégiques et financières dans lesquelles ces enseignes devaient se débattre après des années d'augmentation des surfaces commerciales, d'épuisement de leurs formats et de leurs services et de renforcement de la concurrence d'internet.

2) Les « indépendants » comme Leclerc, Intermarché et Systeme U. Ils fonctionnent de façon décentralisée et peu intégrée, s'agissant en quelque sorte de fédérations de franchisés qui regroupent leur puissance d'achat auprès de leurs fournisseurs, et leurs budgets de communication. Chacun à la tête d'un ou de quelques magasins reste propriétaire chez lui même s'il a bénéficié à la création ou lors de l'agrandissement de ses magasins de financements collectifs. Autrement dit c'est un genre de fédération de capitalistes et non un regroupement d'actionnaires comme dans le cas des intégrés. Indépendants, moins centralisés et plus agiles ils font face eux aussi au vieillissement de leurs entrepreneurs et à la concurrence d'internet, mais savent s'allier aux plus gros pour tenir tête aux fournisseurs et maintenir leurs bénéfices : Intermarché s'est ainsi allié avec Casino et Systeme U avec Carrefour (2018).

Il est donc assez trompeur de faire croire que système U diffère sensiblement, d'un point de vue de sa nature économique des acteurs intégrés. Quand un affilié U vend son supermarché ou son hypermarché, c'est bien un patron actionnaire qui est rémunéré en millions d'euros pour les risques qu'il a pris et le travail qu'il a réalisé, souvent en famille. Les épiciers ne se mentent pas entre eux et ils n'ont pas besoin de mentir à leurs clients : oui, ils rendent un service qui exige des investissements et du travail dans un environnement à la fois très réglementé et très concurrentiel. Il n'y pas de honte à affirmer qu'un magasin U est une PME qui a aussi besoin d'un patron et de capital ; et que les deux doivent être rémunérés. Sauf à imaginer qu'ils exploitent une rente indue au détriment de fournisseurs étranglés et de clients captifs qu'il faudrait excuser, pourquoi chercher ce « red washing » ? (Faire passer pour désintéressée une entreprise parfaitement capitaliste).

Il est vrai que le développement de la grande distribution française a été la source du financement de l'appareil politique national [par la monétisation souvent crapuleuse de permis de construire](#) jusque dans les années 90 et a provoqué la désertification des centres des villes moyennes.

Mais tenter de faire croire aujourd'hui qu'il s'agirait en fait d'entreprises de bienfaisance ne fait qu'ajouter un doute et dessert la cause de l'entrepreneuriat et de la juste récompense de l'effort et du risque. Au regard du [niveau d'éducation économique et financière](#) de nos concitoyens, le consommateur n'a pas besoin de cet enfumage.

Parole d'entrepreneur

février 2020

**Olivier PONCIN –
CATANA Group**

Olivier Poncin est diplômé de SUPAERO et d'HEC, industriel et entrepreneur depuis plus de 35 ans. Après plus de 20 ans d'expérience, de la distribution à la direction d'un des plus grands chantiers mondiaux, il fonde le groupe Poncin Yachts en 2001 qui devient CATANA Group en 2014 à l'occasion du 30e anniversaire de la marque de catamarans «CATANA». L'entreprise produit deux gammes homogènes et complètes du 40 au 70 pieds, Voile & Motor Yachts et s'impose comme l'un des principaux leaders dans le domaine des multicoques de croisière. Avec ses 4 sites de production et de services à Canet en Roussillon (Languedoc-Roussillon), Marans (Charente-Maritime), Saint Mandrier (Var) et El Haouaria en Tunisie, CATANA Group emploie plus de 800 personnes et réalise un CA supérieur à 100 M€.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Mes deux grands-parents étaient de grands chefs d'entreprise. Les difficultés de la vie et la guerre n'ont pas permis à la génération qui a suivi de poursuivre leur élan, mais bien que désargenté, j'ai probablement hérité d'eux la passion d'entreprendre en créant des entreprises, ce que j'ai fait toute ma vie.

Passionné de bateaux et élève en 1ere et terminale au lycée... Jean-Baptiste SAY à Paris, j'ai commencé à construire un bateau à 16 ans, dans le grenier des parents d'un ami...

A 22 ans et tout en poursuivant mes études, j'ai créé ma première entreprise avec mon seul capital de 1 500 francs... J'ai eu la chance de pouvoir la revendre 7 ans plus tard pour un bon prix !

A 27 ans, j'ai pu reprendre mon principal fournisseur, KIRIE, une entreprise vendéenne constructeur de bateaux depuis plus de 40 ans, en mal de succession. C'est ma première vraie expérience industrielle. J'y ai doublé l'effectif, triplé le CA en 5 ans et j'y ai appris beaucoup de choses.

En 1988, j'ai eu l'opportunité de racheter DUFOUR, un ex grand chantier Rochelais repris par le Baron Bich à la fin des années 70, quand celui-ci s'était impliqué dans la course de l'America. Ce fleuron de l'industrie française était sur le point de disparaître, mais grâce à la formidable équipe que j'ai pu constituer, l'activité est repartie et en 12 ans, l'effectif est passé de 30 à près de 1 000 personnes et son CA est passé de 3 M€ à 100 M€, pour redevenir le 3e constructeur mondial dans sa catégorie... Une très belle aventure et à nouveau beaucoup d'expériences acquises.

En 2003 le Tribunal de Commerce de Perpignan m'a confié les rênes de CATANA, une entreprise en situation très difficile qui réalisait 30 M€ de CA avec plus de 300 personnes et 15% de pertes... Aujourd'hui nous sommes cotés en bourse et nous réaliserons sur l'exercice en cours, avec 800 personnes, plus de 100 M€ de CA avec une marge opérationnelle de + de 15%. Je peux dire que mon goût d'entreprendre et ma passion de fédérer et de motiver des équipes ont toujours été, et de loin, mon principal fil conducteur.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Évidemment non ! Mes équipes ont été et sont toujours étroitement liées aux résultats des entreprises que j'ai dirigées.

Avec l'expérience, j'ai appris à mieux déléguer et à associer ma garde rapprochée aux décisions stratégiques du groupe.

Fixer une bonne stratégie et aider ses équipes à être soudées et remplir leurs objectifs est la seule vraie mission du chef d'une entreprise d'une certaine taille. Il faut pour cela montrer l'exemple 366 jours par an, encourager en permanence et savoir récompenser quand les choses vont mieux ou bien.

Si l'on veut pouvoir partager les fardeaux, il faut savoir partager le produit des réussites.

De plus, une entreprise a beaucoup plus de chance de réussir si ceux qui la font fonctionner avec leurs tripes et leur conviction en deviennent associés. C'est le cas dans notre groupe.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Il y a plusieurs types de création de valeurs dans une entreprise, mais toutes ont un dénominateur commun.

Il faut être sérieux pour être honnête avec son environnement, humain avec son personnel, crédible dans ses actions, travailleur car rien ne peut se faire aujourd'hui sans beaucoup de travail, loyal avec ses actionnaires, courageux quand il faut prendre une décision difficile et bien sûr, dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit.

Je crois sincèrement qu'un entrepreneur qui respecte ces critères ne peut que créer de la valeur pour son entreprise, même s'il faut être persévérant et très souvent patient en accordant du temps au temps, dans un monde qui change vite et dans lequel il faut constamment se remettre en question.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Innover

De mon point de vue, dans un monde où la concurrence est exacerbée partout, l'innovation est la clé des réussites aujourd'hui et trop peu d'entreprises innovent suffisamment. C'est ce qui explique la baisse de notre rang dans beaucoup de domaines de l'industrie ou des services.

L'État devrait davantage favoriser les initiatives très innovantes et aider par des incitations adéquates la création par des particuliers de fonds privés qui pourraient aider ceux qui ont besoin d'aides financières ou de conseils pour réussir. Notre retard dans de très nombreux domaines ne pourra se rattraper qu'à cette condition.

Pour ce qui concerne mon groupe, le succès extrêmement rapide de notre nouvelle gamme « BALI » tient principalement aux innovations apportées à ces catamarans.

Augmenter l'écart entre la rémunération du travail des bas salaires et celle de la solidarité nationale

En tant qu'industriel, je crois être bien placé pour bien connaître cette problématique. Je suis évidemment convaincu de la nécessité qu'il existe des mécanismes forts de solidarité pour ceux qui ont besoin d'aide et heureux de leur existence, mais notre système est déséquilibré, car ceux qui n'ont pas une grande qualification et qui doivent malheureusement se contenter d'un travail moins rémunérateur, sont souvent démotivés quand ils s'aperçoivent que ceux qui ne travaillent pas et qui bénéficient des mécanismes de solidarité nationale vivent souvent aussi bien qu'eux.

Trouver le moyen de redonner aux jeunes le goût et les valeurs du travail

En 35 ans j'ai pu constater la dégradation des valeurs du travail chez les jeunes, dont beaucoup considèrent aujourd'hui qu'ils ont plus de droits que de devoirs dans l'entreprise.

L'absentéisme sans de réelles raisons valables est devenu un problème majeur pour toutes les entreprises de production, mais pas seulement. Il n'est pas rare qu'une PMI ait plus de 10% d'absentéisme...

L'école, la formation professionnelle qu'il faut grandement améliorer pour la rapprocher du modèle allemand ou celui de certains pays d'Europe du Nord qui est largement plus performant, devraient jouer un rôle majeur dans l'indispensable changement à réaliser.

Modifier les droits des syndicats pour éviter les abus que nous vivons trop souvent aujourd'hui

La France vient de vivre un épisode peu glorieux. Un quasi-blocage de certains pans de notre économie du fait de nombreuses entraves aux transports par quelques syndicats, sans parler des coupures d'électricité ou des paralysies de certaines raffineries. L'économie française peut être bloquée par moins de 5% des Français. Je pense que des règles plus strictes devraient être instaurées, par exemple :

- Autoriser la création de syndicats « maison », qui pourraient représenter le personnel au même titre que les actuels syndicats « représentatifs »,
- Ne pas considérer représentatifs dans l'entreprise, les syndicats qui représentent moins de 10% des salariés,
- Interdire les coupures d'électricité ou de gaz qui nuisent gravement aux entreprises qui sont indispensables à notre économie et en sanctionner les auteurs s'ils sont employés d'entreprises publiques, donc soumis à une mission d'intérêt général.



février 2020

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.
